

Michel Dubé ne renouvelera pas son mandat le 3 novembre prochain

Regina, le 14 juin 2010 – Le samedi 12 juin dernier le Président de l'Assemblée communautaire francosaskoise (ACF) Monsieur Michel Dubé a annoncé devant les médias sa décision de ne pas chercher un troisième mandat à titre de président. « Après une longue et déchirante réflexion, j'ai décidé de ne pas me présenter une troisième fois. » a déclaré Monsieur Dubé. « Mes raisons sont personnelles, essentiellement lié au travail et à mes propres projets. Pour le bien être de ma famille, je dois me concentrer sur mes propres entreprises. Nous voulons faire des changements et je devrais m'y concentrer. J'ai donc décidé de prendre un recul au niveau de l'Assemblée communautaire francosaskoise, de consacrer les prochaines années à me concentrer sur ma situation. Je suis en expansion au niveau de ma ferme, de mon troupeau, etc. ».

Il y a 4 ans l'élection à la présidence avait été l'occasion de débats utiles au sein de la communauté francosaskoise. Nous espérons que la campagne qui mènera aux élections de l'ACF, le 3 novembre 2010 sera source de débats et qu'elle incitera les Francosaskois à s'impliquer davantage dans l'organisme gouvernant et dans la communauté.

Tout individu qui répond aux critères d'admissibilité peut se présenter comme candidat aux élections communautaires. Les postes à combler sont la présidence et les seize postes de député communautaire. Les districts électoraux suivants doivent élire une députée ou un député communautaire : Ponteix, Gravelbourg, Willow Bunch, Bellegarde, la Trinité, Battleford, Bellevue, Debden, Zenon Park et Moose Jaw. Les districts de Prince Albert, Saskatoon et Regina doivent élire deux députés communautaires. Une modification des Statuts généraux de l'ACF en 2009 permet la création du district électoral Moose Jaw. Afin de permettre la tenue d'élections communautaires, un comité sollicitera des candidatures pour les élections générales.

L'élection générale de l'Assemblée communautaire francosaskoise (ACF) aura lieu le mercredi 3 novembre 2010. Une période de mise en candidature officielle débutera le 25 août 2010. Les candidats potentiels ont jusqu'au 24 septembre pour présenter leur soumission de mise en candidature.

L'Assemblée communautaire francosaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté francosaskoise. A l'image d'un gouvernement, l'ACF défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.